



Séance du 22 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 27
Date de la convocation : 15 juillet 2024
Date d'affichage : 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAoui – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOn – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH

Excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – S. LAMBERT – Q. COUVREUR – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/07/61

Rénovation énergétique école maternelle du centre : plan de financement

Madame le Maire expose que le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle du centre permettant de répondre au niveau BBC rénovation (critère indispensable pour prétendre au fonds vert et à la subvention Effilogis) est estimé à 688 475 € HT.

Il vous est proposé d'arrêter le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépenses</u>	688 475.00 € HT
<u>Recettes</u>	
- DSIL 30 %	206 542.50 € HT
- Fonds vert 35 %	240 966.25 € HT
- Effilogis	100 000.00 € HT
Autofinancement :	140 966.25 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL à hauteur de 30 % soit 206 542.50 € HT,
 - AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds vert à hauteur de 35 % soit 240 966.25 € HT,
 - AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention EFFILOGIS de 100 000 €,
 - APPROUVE le plan de financement ci-dessus.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE